

| Intégrer l'évaluation dans le processus d'enseignement | apprentissage

Des notions clés

Contrôle (des connaissances)

« Le mot est issu de l'ancien français contre-rôle, où il désignait un registre de comptabilité tenu en double exemplaire, permettant ainsi une vérification. Le mot garde aujourd'hui cette connotation de vérification à une conformité, généralement celle de la norme. » (*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*)

Évaluation (critériée des compétences)

Appréciation de la performance de l'apprenant liée à l'établissement préalable de critères. On peut évaluer des compétences qui pour être mises en œuvre vont nécessiter notamment la mobilisation de connaissances.

Perspective actionnelle

Dans une perspective de type actionnel, « on considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier ». (Cecr, p. 15).

Tâche sociale

Tout acteur social accomplit, dans une situation donnée, des actions en vue de parvenir à un résultat déterminé. L'ensemble de ces actions motivées par un besoin suscité par une situation donnée constitue une tâche.

Progression d'apprentissage

« Parce que les progressions d'enseignement ne conditionnent pas nécessairement les progressions de l'apprentissage, il convient de (les) distinguer [...] » (*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*)

La progression d'apprentissage correspond à ce que l'apprenant acquiert effectivement.

« L'apprentissage est la démarche consciente, volontaire et observable dans laquelle un apprenant s'engage, et qui a pour but l'appropriation. L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-

faire en langue étrangère. [...] » (*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*).

L'évaluation

Notion

L'évaluation des apprentissages est une démarche qui consiste à recueillir des informations sur l'état des compétences acquises et à utiliser les informations recueillies en fonction de l'objectif poursuivi par l'évaluation (D'après le dictionnaire de didactique du fle et fls : 2003).

Fonctions et temps

Les fonctions de l'évaluation varient en fonction du moment où elle a lieu. On distingue :

- l'évaluation initiale qui a lieu avant l'apprentissage et permet de définir le parcours d'apprentissage et d'en fixer les objectifs ;
- l'évaluation continue qui a lieu pendant l'apprentissage et permet de réguler l'enseignement/apprentissage ;
- l'évaluation finale qui a lieu après l'apprentissage et permet de déterminer le degré de maîtrise des apprentissages.

Nature

Dans une perspective de type actionnel, tout au long de l'enseignement/apprentissage, les apprenants acquièrent de nouvelles compétences ainsi que de nouvelles compétences générales (savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir apprendre). Grâce à ces compétences, ils sont en mesure d'accomplir des tâches. Pour évaluer le degré de maîtrise de ces compétences, on proposera des activités d'évaluation dont le contenu et la forme correspondent à ceux des activités d'apprentissage.